

# SNEP INFO REUNION - SNEP INFO REUNION -

SNEP  
Résidence Pierre et Sable  
88 chemin Bancoul  
Bâtiment 88 appartement 7  
97490 SAINTE CLOTILDE  
02 62 29 52 74  
snep.reunion@wanadoo.fr  
<http://snep-reunion.org/accueil2snep.html>

N°26 – SEPTEMBRE 2013

## SOMMAIRE:

- Page 2&3: Edito
- Page 4&5: carte des points
- Page 6: mouvement 2013
- Page 7: mouvement 2013 TZR & CDI
- Page 8: syndicalisation et trésorerie
- Page 9: audience SG
- Page 10: réforme des retraites
- Page 11: réformes des retraites
- Page 12: organigramme

CE NUMERO POSSEDE 1 ENCART:  
CALENDRIER 2013/2014



Le syndicat des enseignants d'EPS et des professeurs de sport



Le métier au cœur

Dispensé de timbrage Saint Denis CTCC

P

PRESSE

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

Déposé le:



AG DE SECTEURS ET ACADEMIQUE

STAGES SYNDICAUX ET

JOURNEES DE REFLEXION

TOUTE L'ACTIVITE DU SNEP DANS CE BULLETIN

Et maintenant  
qu'est ce que je fais?



Tu viens au  
SNEP pardi!

Directeur de la publication : Damien LAUDE

CPPAP 0111 S 07871 , dépôt légal: août 2006. 4 numéros par an. Abonnement par cotisation annuelle

Imprimé par Copy Run 4 bis rue Léopold Rambaud 97490 SAINTE CLOTILDE

## L' EDITO:

Quoi de neuf, Docteur?  
Alors? Cette rentrée?

Pendant qu'une partie du Maghreb et du Moyen Orient continue de s'embraser, en France la rentrée se veut d'abord soit disant sociale avec la question du financement des retraites.  
Alors du neuf?

pas sûr.....**1993, 1995, 2003, 2007, 2010, et maintenant 2013**

**C'est dans la continuité des réformes précédentes que va être présenté le projet concocté par le gouvernement Ayrault, validant l'âge légal de départ à la retraite de 60 à 62 ans et l'allongement de la durée de cotisation pour prendre une retraite à taux plein.**

Par ailleurs le caractère équitable et juste (élément de langage surtout) visant à faire croire que nous serions tous logés à la même enseigne concernant notamment l'augmentation des cotisations sociales salariales et patronales se révèle être un bel écran de fumée. En effet, le gouvernement a promis au patronat de rembourser cette augmentation sous forme de diminution des cotisations familiales et de cadeaux aux entreprises (35 milliards en juillet, 80 milliards de fraude fiscale...pour un déficit annoncé de seulement 20 milliards ). Gageons que les patrons se réfugieront derrière l'augmentation des cotisations pour ne pas augmenter les salaires, voire les tirer vers le bas. A contrario, réaliser enfin l'égalité salariale homme-femme rapporterait 50 milliards d'euros...

Alors, un problème de financement?

Que nenni, un choix politique à l'œuvre depuis 1993. Un problème? oui, celui de la répartition des richesses. Le « coût » des retraites représente actuellement moins de 1% du PIB.

**« C'est de l'enfer des pauvres qu'est fait le paradis des riches »** (Victor HUGO)

A noter quelques amorces par-ci, par-là pour faire passer la pilule, en direction des jeunes, des emplois à temps partiels (souvent des femmes), et des conditions de travail. Mais étrangement, être fonctionnaire n'est pas compatible avec l'idée de la "pénibilité" au travail!

En effet, la problématique n'est même pas effleurée par le gouvernement dans le projet de réforme!

Alors finalement c'est bien toujours les mêmes processus et les mêmes discours: augmenter le nombre d'années de cotisation, baisser les pensions en augmentant les impôts et cotisations, retarder l'âge réel de départ en retraite.

Rappelez vous, en 2010, Sarkozy sauvait nos retraites jusqu'en 2020!

Trois ans plus tard, c'est déjà l'échec. Et pour cause, l'objectif réel est de rendre notre système de moins en moins attractif. Au final, ceux qui le pourront, seront contraints de prendre une retraite complémentaire pour vivre décemment. Pour les autres...

Le gouvernement de "Normal 1er" n'est pas serein sur ce dossier si proche d'échéances électorales, à tel point qu'un "collectif socialiste pour les retraites" s'oppose à son projet, un front intersyndical se constitue...

### **Et si on se mobilisait POUR une pension à taux plein pour tous?**

13 juillet 2013: un bel anniversaire, celui de la loi portant sur le statut général de la fonction publique (loi Le Pors). Depuis 30 ans nos statuts ont subi de nombreuses modifications ,mais ils ont résisté marquant profondément un modèle de société, de cohésion sociale et d'un modèle de carrière et d'emploi, garantissant des droits et des devoirs. Ils articulent intérêt général et intérêt particulier. Remis en cause à travers la RGPP, le gouvernement actuel, assumant une politique d'austérité semble poursuivre la contractualisation, la mise en tension dans les services, le remplacement du fonctionnaire citoyen par l'exécutant. Nous suivrons de près les débats sur la *décentralisation*, le projet de *loi sur la déontologie, les droits et les obligations des fonctionnaires*, et la *réforme des cadres statutaires*, tous à l'agenda ministériel 2014.

N'oublions pas la tentation développée par le gouvernement précédent de voir les entrants dans la FP choisir entre le statut et le contrat de droit privé. Alors nos statuts, un bel avenir?



### Et me direz vous, concernant l'éducation? rien de neuf?

Eh bien si!

Une rupture réelle avec la politique du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux, la suppression de la formation initiale, la loi sur la refondation dans les écoles et la problématique des rythmes scolaires.

En EPS, 2000 nouveaux entrants font leur rentrée sur le territoire national sous diverses modalités (stagiaires 14+3 & 6+1 heures), les ESPE (Ecoles Supérieures du professorat et de l'éducation) sont créées et l'on parle de nouveau de formation initiale. Enfin!

Nous nous félicitons évidemment de cette volonté du gouvernement actuel même si nous restons critique quant aux modalités de mise en œuvre: maquettes des MASTERS MEEF (métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation) non finalisées, affectation des stagiaires souvent réalisée dans la précipitation...

Toujours en EPS, un nouveau décret est en cours de finalisation avec le MEN et devrait sortir sous peu. Il devrait réaffirmer la place originale du sport scolaire comme service public. Actuellement en cours de négociation, il intègrerait un nombre important des revendications portées par le SNEP, **seule organisation syndicale acceptée autour de la table de négociation**. Par ailleurs, de nouveaux statuts sont à l'étude concernant l'UNSS.

L'étape 2 de la refondation concernera les collèges, au programme les programmes, le socle, l'éducation prioritaire, et toujours la formation des enseignants. Profitons pour parler de notre métier, de nos conditions de travail, de nos salaires.....

Et si, sans attendre, nous profitons de cette rentrée pour retrouver nos propres valeurs et nos convictions? Celles que nous avons dû mettre de côté, ou seulement perdre de vue pendant toutes ces années?

Combien de nos pratiques innovantes, coopératives, combien de situations d'entraide, combien d'organisations ou de pratiques collectives avons-nous laissées en chemin ?

C'est pourquoi nous vous invitons à participer à nos AG de rentrées afin de débattre, échanger et nous faire part de vos problèmes. N'oubliez pas non plus de vous inscrire dans nos stages syndicaux et autres journées de réflexion (voir calendrier en page...).

Et puis surtout, n'oubliez pas de vous syndiquer car c'est la première façon de militer!

soyons fiers d'être enseignants, soyons fiers d'être profs d'EPS

Catherine DURIEZ, secrétaire académique

### CALENDRIER CORPO 2013/2014

<b>Promotion d'échelon :</b>	Participation automatique Résultats en Décembre
<b>Mouvement Inter-académique :</b>	Inscription en Novembre Résultats en Mars
<b>Congé Formation :</b>	Inscriptions en Décembre Résultats en Avril
<b>Liste d'aptitude certifiés/agrégés :</b>	Inscriptions en Janvier Avis Réunion en Mars
<b>Hors-classe :</b>	Participation automatique Résultats en mai
<b>Reconversion:</b>	Dépôt des dossiers en Mars Résultats en Juin
<b>Mouvement Intra-académique :</b>	Inscription en Avril Résultats en Juin
<b>Révision de notes :</b>	Juin
<b>Avancement d'échelon non-titulaire :</b>	Juin - Juillet
<b>Affectation des TZR &amp; contractuels:</b>	Rattachement en Juillet Poste à l'année en Aout
<b>Affectation des Stagiaires :</b>	Juillet-Août

### CALENDRIER VIE SYNDICALE 2013/2014

<b>24.09.13</b>	AG OUEST Lieu à déterminer
<b>26.09.13</b>	AG NORD & EST local du SNEP à Sainte Clotilde (nord)
<b>27.09.13</b>	AG SUD Stade Volnay
<b>01.10.13</b>	AG DEPARTEMENTALE Au COGOHR de 3 Bassins
<b>07.10.13</b>	STAGE SPECIAL STAGIAIRES Au CREPS de Saint Denis
<b>07.11.13</b>	1/2 JOURNEE DE REFLEXION PLEIN AIR ET FORMATION Au CREPS Saint Denis
<b>28.11.13</b>	STAGE "COMPRENDRE ET UTILISER LE CHSCTA*" Lieu à déterminer
<b>Du 03 au 05 mars</b>	CONGRES ACADEMIQUE lieu à déterminer dans le sud
<b>début avril</b>	STAGE SPECIAL MUTATIONS INTRA Lieu à déterminer (nord & sud)

# SNEP INFO REUNION - SNEP INFO REUNION -

## CARTE DES POIN

<b>SAINT DENIS</b>	Barre d'entrée dans la commune (hors mutation intra commune): 21 pts			
--------------------	--	--	--	--

BAREME	TYPE DE VCEU	N° DE VCEU	ETABLISSEMENT	REMARQUES
263.2	COM	V.1	COLLEGE JULIETTE DODU	
135.0	ETB	V.2	LYCEE J. DE RONTAUNAY	
95.0	ETB	V.1	COLLEGE LES DEUX CANONS	
81.0	ETB	V.4	COLLEGE LES DEUX CANONS	
386.0	ETB	V.1	LYCEE LISLET GEOFFROY	
38.0	-	EXT	COLLEGE LES ALIZES	
21.0	COM	V.12	COLLEGE DU CHAUDRON	
21.0	ETB	V.11	COLLEGE DU CHAUDRON	
21.0	ETB	V.7	COLLEGE JULIETTE DODU	
149.0	ETB	V.18	COLLEGE JULES REYDELLET	
116.0	ETB	V.15	COLLEGE DE MONTGAILLARD	
71.0	ETB	V.6	COLLEGE JULES REYDELLET	
124.0	ETB	V.6	LYCEE DE L HORIZON	

<b>LA POSSESSION</b>	Barre d'entrée dans la commune (hors mutation intra commune): 226.2 pts			
----------------------	---	--	--	--

BAREME	TYPE DE VCEU	N° DE VCEU	ETABLISSEMENT	REMARQUES
226.2	COM	V.7	COLLEGE JEAN ALBANY	

<b>LE PORT</b>	Barre d'entrée dans la commune (hors mutation intra commune): 1664 pts			
----------------	--	--	--	--

BAREME	TYPE DE VCEU	N° DE VCEU	ETABLISSEMENT	REMARQUES
3100.0	ETB	V.3	LYCEE LEON DE LEPERVANCHE	Mesure carte scolaire
1664.0	ETB	V.1	COLLEGE DE L'OASIS	Mesure carte scolaire

<b>SAINT PAUL</b>	Barre d'entrée dans la commune (hors mutation intra commune): 274 pts			
-------------------	---	--	--	--

BAREME	TYPE DE VCEU	N° DE VCEU	ETABLISSEMENT	REMARQUES
281.2	COM	V.8	COLLEGE CELIMENE GAUDIEUX	
331.0	ETB	V.5	COLLEGE LES AIGRETTES	
385.0	ETB	V.2	COLLEGE DU BERNICA	
309.0	ETB	V.10	COLLEGE DU BERNICA	
274.0	COM	V.9	COLLEGE DE PLATEAU CAILLOU	

<b>TROIS BASSINS</b>	Barre d'entrée dans la commune (hors mutation intra commune): 274 pts			
----------------------	---	--	--	--

BAREME	TYPE DE VCEU	N° DE VCEU	ETABLISSEMENT	REMARQUES
3066.0	ETB	V.4	LYCEE LES TROIS BASSINS	Mesure carte scolaire
552.2	COM	V.1	SEP DU LYCEE DESTROIS BASSINS	

<b>CILAOIS</b>	Barre d'entrée dans la commune (hors mutation intra commune): 38 pts			
----------------	--	--	--	--

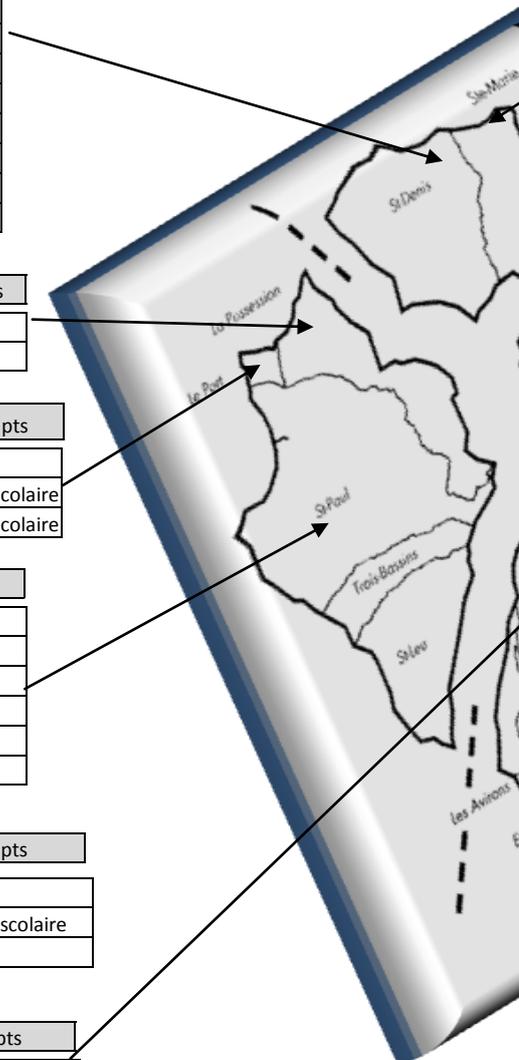
BAREME	TYPE DE VCEU	N° DE VCEU	ETABLISSEMENT	REMARQUES
38.0	GEO	V.3	COLLEGE ALSACE CORRE	

<b>SAINT LOUIS</b>	Barre d'entrée dans la commune (hors mutation intra commune): 297 pts			
--------------------	---	--	--	--

301.2	COM	V.5	COLLEGE LE RUISSEAU	
297.0	ETB	V.4	COLLEGE HEGESIPPE HOAREAU	
432.0	COM	V.11	COLLEGE LECONTE DE LISLE	
3176.0	ETB	V.3	LYCEE ROCHES MAIGRES	Mesure carte scolaire

<b>SAINT PIERRE</b>	Barre d'entrée dans la commune (hors mutation intra commune): 297 pts			
---------------------	---	--	--	--

419.2	COM	V.8	COLLEGE HENRI MATISSE	
432.0	COM	V.19	LYCEE POLYVALENT A VOLLARD	



# SNEP INFO REUNION - SNEP INFO REUNION -

SAINTE MARIE	Barre d'entrée dans la commune (hors mutation intra commune): 163 pts			
--------------	---	--	--	--

BAREME	TYPE DE VCEU	N° DE VCEU	ETABLISSEMENT	REMARQUES
362.2	COM	V.2	COLLEGE BEAUSEJOUR	
163.0	ETB	V.1	COLLEGE BEAUSEJOUR	
194.0	COM	V.8	COLLEGE JEAN D ESME	

SAINTE SUZANNE	Barre d'entrée dans la commune (hors mutation intra commune): 107 pts			
----------------	---	--	--	--

BAREME	TYPE DE VCEU	N° DE VCEU	ETABLISSEMENT	REMARQUES
107.0	ETB	V.2	LYCEE BEL AIR	

SAINT ANDRE	Barre d'entrée dans la commune (hors mutation intra commune): 81 pts			
-------------	--	--	--	--

BAREME	TYPE DE VCEU	N° DE VCEU	ETABLISSEMENT	REMARQUES
163.0	ETB	V.4	LYCEE MAHATMA GANDHI	
81.0	ETB	V.8	COLLEGE DES MILLE ROCHES	

BRAS PANON	Barre d'entrée dans la commune (hors mutation intra commune): 21 pts			
------------	--	--	--	--

BAREME	TYPE DE VCEU	N° DE VCEU	ETABLISSEMENT	REMARQUES
286.0	ETB	V.2	LYCEE PAUL MOREAU	
58.0	ETB	V.1	COLLEGE DE BRAS PANON	
21.0	ETB	V.7	COLLEGE DE BRAS PANON	

SALAZIE	Barre d'entrée dans la commune (hors mutation intra commune): 121 pts			
---------	---	--	--	--

BAREME	TYPE DE VCEU	N° DE VCEU	ETABLISSEMENT	REMARQUES
121.0	-	EXT	COLLEGE AUGUSTE LACAUSSADE	

SAINT BENOIT	Barre d'entrée dans la commune (hors mutation intra commune): 62 pts			
--------------	--	--	--	--

BAREME	TYPE DE VCEU	N° DE VCEU	ETABLISSEMENT	REMARQUES
158.0	ETB	V.2	SEP DU LYCEE BRAS FUSIL	
71.0	ETB	V.8	COLLEGE AMIRAL BOUVET	
71.0	ETB	V.1	COLLEGE GUY MOQUET	
71.0	ETB	V.8	COLLEGE AMIRAL BOUVET	
62.0	DPT	V.7	LYCEE PATU DE ROSEMONT	

SAINTE ROSE	Barre d'entrée dans la commune (hors mutation intra commune): 230 pts			
-------------	---	--	--	--

BAREME	TYPE DE VCEU	N° DE VCEU	ETABLISSEMENT	REMARQUES
306.0	ETB	V.10	COLLEGE THERESIE CADET	
230.0	COM	V.13	COLLEGE THERESIE CADET	

LA PLAINE DES PALMISTES	Barre d'entrée dans la commune (hors mutation intra commune): 35 pts			
-------------------------	--	--	--	--

BAREME	TYPE DE VCEU	N° DE VCEU	ETABLISSEMENT	REMARQUES
35.0	COM	V.15	COLLEGE GASTON CROCHET	

SAINT JOSEPH	Barre d'entrée dans la commune (hors mutation intra commune): 1580 pts			
--------------	--	--	--	--

BAREME	TYPE DE VCEU	N° DE VCEU	ETABLISSEMENT	REMARQUES
1580.0	COM	V.2	LYCEE PIERRE POIVRE	Mesure carte scolaire

LE TAMPON	Barre d'entrée dans la commune (hors mutation intra commune): 192 pts			
-----------	---	--	--	--

BAREME	TYPE DE VCEU	N° DE VCEU	ETABLISSEMENT	REMARQUES
192.0	ETB	V.2	COLLEGE MICHEL DEBRE	
1576.0	COM	V.3	COLLEGE 12IEME KM	
365.0	ETB	V.1	COLLEGE 12IEME KM	
219.2	COM	V.9	COLLEGE PAUL BADRE (14IEME KM)	

## MOUVEMENT 2013

Le SNEP souhaite la bienvenue aux collègues nouvellement mutés dans l'académie ainsi qu'à ceux qui reviennent après quelques années passées sous d'autres latitudes.

De plus, nous tenons à féliciter l'ensemble des lauréats 2013 des différents concours au CAPEPS et à l'Agrégation.

Nous souhaitons également bon courage aux stagiaires contractuels qui devront valider leur concours l'an prochain.

Enfin, nous avons également une pensée particulière pour nos « jeunes » retraités auxquels nous souhaitons bon vent pour la nouvelle vie qui s'ouvre à eux.

### ILS & ELLES BOUGENT

BAQUER	LAURA
BEAUR	CATHERINE
BEURIER	CATHERINE
BLASCO	JEAN LOUIS
CARITE	NICOLAS OL
CATINAT	ESTELLE
CHAMBRIER	DAVID
DOARE	PHILIPPE ALAIN
EGELE RUIZ	ALEXANDRA
FARRO	MARIE
FLAMAIN	JULIE
GISBERT	PHILIPPE
GUILLOUX	BERTRAND
HEMART	SYLVAIN
HIBON	FATMA
KROLIK	SERGE
LARIVIERE	LAURENT
LECHOT	SEBASTIEN
LIAUTIER	JEAN-MARC
MAZZOLI	SEVERINE
MICHEL	JEAN-PAUL
OUDARD	STEPHANE
PAYET	FABRICE
PERRIOL	AGNES
PICARD	VERONIQUE
POUCHAT	SYLVAIN
PRINCE	JEAN-MARCEL
RIVIERE	GUILLAUME
ROBERT	MARIE SYLVIE
SIPILI	YANN
TANNIERE	CECILE
TORRENS	XAVIER
VIDOT	LEON

### ILS & ELLES ARRIVENT OU REVIENNENT

BEAUVALL	STEEVE
BOUCHEZ	YANNICK
BOUILLOUX LAFONT	NATHALIE
BRIFAUT	PATRICE
CHAMAND	GERALD
COMMINS	PASCALE
DELBECCQUE	PATRICIA
DONNADIEU	LAURENT
DUHAUT	CHRISTINE
FONTAINE	JEAN PIERRE
FOSSERIES	SANDRA
GOGOLKA	ISABELLE
GUILLEY	ERIC
HASSANBAY	MICKAEL
JEANDEMANGE	UGO
LE BRIS	MORGANE
PANNETIER	VINCENT
PAYET	JEAN FREDERIC
POTTIER	LUCILLE
ROYER	THIERRY
SOULET	EMILIE
WALLERAND	DIDIER
YU-KUI	FABIENNE

### ILS & ELLES PARTENT

ANGELI	EVA
ALINE	JEAN BERNARD
BOIS	HERVE
BUREAU	HENRI
CHAUDOY	FRANCIS
DELFOSSSE	PASCAL-REGIS
MARCHET	FREDERIC
OUDOT	PHILIPPE
PAULIN	SANDRINE
VERNEAU	DIDIER

Le 07 août 2013 se réunissait le groupe de travail (GT) relatif à l'affectation des TZR et des CDI en EPS. Le SNEP était la seule organisation syndicale présente à siéger, **comme d'habitude**, lors de ce GT qui, rappelons le, s'est déroulé pendant les vacances. A noter qu'à l'issue du mouvement intra académique 2013, dix postes sont restés vacants, la quasi-totalité étant dans l'EST. L'académie compte actuellement 37 TZR dont 5 qui ne peuvent être affectés sur des remplacements, pour raison médicale ou pour cause de détachement.

Compte tenu des spécificités de la rentrée 2013-2014, professeurs stagiaires 17h+3, professeurs stagiaires 14h + 3 et admissibles 6h+1, les services du rectorat ont gelé un bon nombre de moyens (postes complet et BMP) pour accueillir ses nouveaux collègues. A cette situation s'ajoute le constat d'un gros déséquilibre des zones de remplacement, puisque sur la ZR St Benoit il reste un seul TZR quand la ZR St Paul compte 14 TZR, St Louis 5, Tampon 9 et St Denis 5.

Au vu de la situation, l'affectation des TZR pour l'année 2013-2014 s'annonçait difficile. C'est dans ce contexte que des collègues TZR St Denis ont été dézonés pour être affectés à l'année sur la ZR St Benoit et que des TZR de la zone St Paul ont été également dézonés pour effectuer des remplacements sur les ZR St Denis et St Louis. Rappelons ici que lorsqu'un enseignant est affecté à l'année, il ne perçoit pas l'ISSR.

L'élément essentiel qui a présidé les affectations est le barème (l'échelon + ancienneté de service). De ce fait, le RAD (rattachement administratif) ne donne pas la priorité si un support est vacant dans l'établissement, c'est le barème qui prime. Le choix fait par l'administration a été d'affecter les plus gros barèmes sur poste à l'année, afin d'éviter à ceux-ci tout dézonage.

Sur l'ensemble des collègues TZR seulement 6 nous ont transmis leurs vœux. Devons nous en déduire que nos collègues s'intéressent peu à leur affectation ? Devons nous envisager de laisser aux services du rectorat le soin de gérer seuls ce GT, comme cela est déjà le cas pour les contractuels ?

Cette année encore, l'analyse et les interventions des commissaires paritaires du SNEP ont été en partie entendues par l'administration. Ainsi nous avons pu éviter à quelques TZR d'être affectés sur poste à complément de service sur trois établissements, ou des appariements de postes type 10h Clg Auguste Lacaussade (Salazie) + 10h Clg Gaston Crochet (Plaine des Palmistes). Si la plupart des collègues TZR et CDI ont été relativement épargnés, la situation s'est nettement dégradée et les contractuels sont les plus touchés. Outre les dézonages importants, se profile la multiplication des postes à complément de service (jusqu'à 3 établissements), ou complément de service dans des zones différentes.

Nous sommes conscients des difficultés particulières rencontrées par l'administration, concernant l'affectation des stagiaires cette année. Pour autant, nous ne pouvons nous satisfaire de cette situation qui dégrade les conditions de travail de nos collègues.

Damien LAUDE

## LE POINT SUR LA SYNDICALISATION

Avec une augmentation de + 17 syndiqués par rapport à l'an passé, on peut constater que le SNEP Réunion se porte plutôt bien. même s'il faut garder à l'esprit notre objectif d'atteindre les 300 syndiqués. Le taux de syndicalisation atteint donc 30.9% dans notre académie (25.6 nationalement).

Le graphique ci après montre qu'après une baisse importante du taux de syndiqués les années précédentes, nous retrouvons cette année un taux de syndicalisation supérieur à 30%.

Les points remarquables:

- taux de syndicalisation élevé chez les stagiaires 89%
- syndicalisation chez les contractuels en hausse
- 17 collègues retraités à jour de leur cotisation

Perspectives:

Continuer sur cette voie en multipliant les rencontres, stages, journées de réflexion pour permettre aux collègues d'échanger, débattre bref, de s'appropriier l'outil syndical.

Continuer le travail avec les stagiaires et les contractuels (former, informer, défendre).

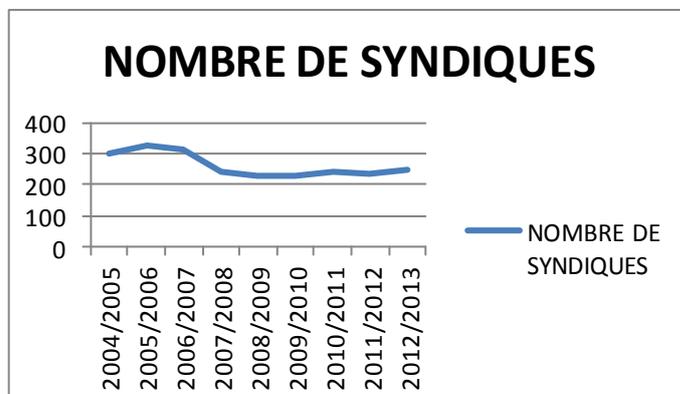
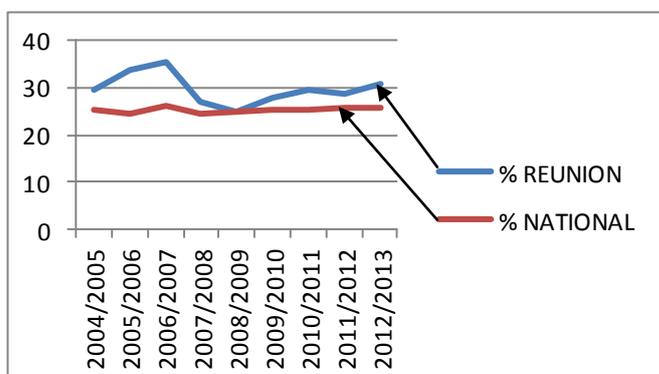
Augmenter le taux de syndicalisation des retraités en lien avec la SFR (section fédérale des retraités de la FSU).

En conclusion, c'est l'effet boule de neige: plus de syndiqués= plus de moyens= plus de stages, de formations, d'informations = plus de syndiqués.

# SNEP INFO REUNION - SNEP INFO REUNION -

## LE POINT SUR LA SYNDICALISATION (SUITE)

	2004/2005	2005/2006	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2012/2013
NOMBRE DE SYNDIQUES	301	328	314	239	227	228	240	233	250
% REUNION	29,4	34	35,4	27,2	25,1	27,8	29,4	28,8	30,9
% NATIONAL	25,4	24,5	26,2	24,4	25,1	25,5	25,4	25,9	25,9



## LE POINT SUR LA TRESORERIE

Il existe de nouvelles règles comptables depuis 3 ans. En effet, toutes les comptabilités académiques doivent dorénavant être remontées auprès de la trésorerie nationale afin d'être validées par un expert comptable

Le bilan comptable au 31/08/2013 fait apparaître une comptabilité saine et un bilan légèrement excédentaire. A cela, il faut ajouter 2500€ à verser à la FSU pour la location du local et 1200€ en règlement des calendriers et bulletin de début d'année scolaire.

## COMPTE DE RESULTATS 2012/2013

Libellé	Recettes	Dépenses
Solde au 01/09/2012	15745,06	
COTISATIONS REVERSEES AU NATIONAL	0	39135,93
MATERIEL ET LOGICIEL INFORMATIQUE	0	1495,3
FOURNITURES DE BUREAU	0	179,85
LOCATION D'INSTALLATION et LOCATION IMMOBILIERE	0	1469,14
ENTRETIEN FRAIS LOCAL	0	98,53
ASSURANCE	0	47,36
EQUIPEMENT MOBILIER DIVERS	0	49,9
BULLETIN	0	963,12
FRAIS D'HEBERGEMENT	0	394,84
FRAIS DE DEPLACEMENTS	809,64	3026,98
FRAIS RECEPTION - REPAS - CONVIVIALITE	800	2004,51
TELEPHONE INTERNET	169,28	3908,8
AFFRANCHISSEMENT BULLETIN	0	493,69
AFFRANCHISSEMENT - TIMBRES	0	1109,92
FRAIS BANCAIRES	0	40,4
COTISATIONS AUTRES	0	750
COTISATIONS RECUES DES ADHERENTS	59707,53	28
<b>Bilan au 01/09/2013</b>	<b>61486,45 €</b>	<b>55196,27 €</b>

## COMPTE RENDU AUDIENCE

Une délégation FSU (SNES, SNUEP, SNEP) a été reçue le 11 septembre au sujet de la mise en place des ESPE et de l'affectation des contractuels admissibles implantés sur des supports à 1/3 temps rémunérés sur la base d'un mi temps de contractuel. Pour information en EPS, cela représente 6+1 heure, les 1h correspondent à l'annualisation du forfait AS sur le premier trimestre.

Le Secrétaire Général nous informe que 168 contractuels à 1/3 temps sont installés dans l'académie. Il y a eu 21 désistements depuis la rentrée dont les causes sont multiples.

Nous avons abordé les problèmes concernant la mise en place des masters de l'éducation et de la formation (MEEF), notamment au sujet du fait qu'un grand nombre de disciplines sont exclues des nouvelles ESPE (pas de MEEF), au final, les étudiants sont contraints de partir suivre une formation en métropole. Cette discrimination ressemble finalement à une forme de pré recrutement local: seules les MASTER des disciplines pour lesquelles il existe des besoins en postes seront proposées ce qui marque une forme de rupture avec le principe d'égalité républicaine.

Autre point abordé, le coût de l'inscription aux modules de formation. En effet, des contractuels qui détiennent déjà le master 2, ont la possibilité de suivre une formation via des modules dont le contenu est en cours de préparation. Nous contestons le fait que cette formation, qui n'est pas diplômante à l'instar d'un master donc, non reconnue, soit payante. C'est, selon nous, une forme de discrimination par l'argent puisque ceux qui peuvent se payer les modules seront mieux formés pour les épreuves d'admission. De plus, le montant de l'inscription ne tient pas compte des conditions de ressource (montant fixe).

C'est pourquoi nous réclamons la gratuité de cette formation. Le SG nous répond que c'est du ressort de l'Université. Nous lui répondons que le Recteur qui a autorité sur l'enseignement supérieur, en tant que Chancelier des Universités pourrait intervenir.

Nous avons aussi évoqué le problème de compatibilité entre les différentes maquettes de MASTER. Nous demandons que les étudiants qui ont échoué en M1 (EPS2i pour l'EPS) ne soient pas obligés de repasser l'intégralité du MEEF1. Le SG nous dit que c'est du ressort de l'Université et des ESPE. Nous lui répondons que la mise en place des ESPE est du ressort du gouvernement donc du Rectorat et que les étudiants ne doivent pas faire les frais de la réforme.

Enfin, nous avons abordé le problème des contractuels en CDD, notamment ceux qui sont proches de l'accès au CDI ou de la possibilité de passer un concours réservé ou interne. La mise en place des différents stagiaires et contractuels admissibles à 1/3 temps réduit singulièrement le nombre de postes vacants. En conséquence, des CDD pourraient se retrouver sans emploi cette année scolaire.

La condition principale étant l'ancienneté de service, nous demandons à l'administration qu'une attention particulière soit portée à ces agents pour qu'un contrat leur soit offert afin qu'ils puissent passer leur concours et/ou obtenir leur CDI. Il est pour nous impensable que l'administration, qui a abondamment exploité les précaires ces dernières années ne mettent pas tout en œuvre pour cela.

Benoit Caquelard



### Nouvelle réforme des retraites = nouvelles dégradations en vue : il va falloir réagir !

Dans la foulée des réformes successives de 2003, 2008 et 2010, celle de 2013 attendue en septembre et qui se prépare depuis la parution du rapport Moreau et la deuxième conférence sociale du mois de juin sur l'emploi et les retraites, ne s'annonce pas non plus sous les meilleurs augures quant aux propositions qui sont faites :

*l'allongement de la durée de cotisation, « la mesure la plus juste à condition qu'elle soit appliquée à tous les régimes et qu'elle tienne compte de la pénibilité » selon le Président de la République.*

La pension de futurs retraités subira inévitablement une forte baisse, car même en maintenant l'âge légal de départ à la retraite à 62 ans, si on allonge la durée de cotisation, à âge égal la pension baissera. Autrement dit, le choix qui nous est donné est : partir avec une pension très faible ou continuer au-delà de l'âge légal...

*le report de l'âge auquel les travailleurs peuvent accéder à une retraite est d'autant plus attendue que les conditions de travail se dégradent et que pour vivre une retraite heureuse, il faut y accéder suffisamment tôt et en bonne santé.*

Le choix qui est fait par ce gouvernement d'accroître le chômage des jeunes et des seniors en refusant la retraite à 60 ans est aberrant et répond uniquement aux injonctions du patronat et des employeurs qui espèrent ainsi peser davantage encore sur les revendications salariales et sur l'allongement du temps de travail.

*Amputer les pensions de retraite par leur sous-indexation sur trois ans, la hausse de la CSG jusqu'à 7,7% pour certains, la suppression de l'abattement fiscal de 10%, « minorations » pour trimestres manquants ou trimestres non pris en compte ... Femmes et basses rémunérations en sont les principales victimes. Faut-il rappeler les conclusions du rapport annuel 2011 de l'ACOSS (Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale) qui souligne que 21 % des retraités travaillent « au noir » pour survivre faute d'une pension suffisante...*

*L'alignement du calcul du montant de la retraite dans la Fonction Publique sur celui du privé (sur les dix meilleures années au lieu des deux années de fin de carrière) soit une répartition qui ferait perdre plus de 15 % du montant de pension actuel.*

Sous prétexte d'équité cette proposition ne prend pas en compte les spécificités de carrières et d'emplois dans la Fonction Publique et vise surtout à réduire les pensions des salariés du public sans rien améliorer de celles des salariés du privé.

Financer bien davantage les retraites c'est **nécessaire** et c'est **possible** !:

C'est **nécessaire**, pour une vie meilleure, pour des retraités actifs socialement et en bonne santé, pour le maintien de la consommation et donc de la production, pour maintenir la solidarité intergénérationnelle en évitant la fuite dans le chacun pour soi vers des retraites capitalisées au grand bonheur des spéculateurs...

C'est **possible**, notamment au plan démographique car, si les plus de 60 ans doivent passer de 21% à 31% de la population en 2050, de 2000 à 2040 chaque actif ne « supportera » que 10% de plus d'inactifs (jeunes, chômeurs, retraités, seulement 1,54 au lieu de 1,42) alors que la production du travail (donc les richesses créées) aura plus que doublé !

C'est **possible**, en récupérant plus de cotisations retraites, plus d'emplois productifs et de meilleurs salaires, moins d'exemptions de cotisations et plus d'investissements productifs, notamment dans la formation et la recherche, un vrai partage des richesses, la taxation des profits exorbitants et la lutte contre la fraude fiscale.

**A nous de surmonter et de dénoncer le bourrage de crânes auquel on assiste à chaque annonce de réforme des retraites!**

La question du rapport de force est donc posée face aux tenants du libéralisme très actifs sur ce dossier; le gouvernement y est sensible, rien n'est joué et la mobilisation de tous et toutes, actifs et retraités, sera cruciale pour empêcher ces nouvelles dégradations programmées et gagner de nouveaux droits.

Michel ROULLOT Trésorier adjoint de la SFR, professeur d'EPS retraité

### Nouvelle Réforme des retraites de l'ère socialiste : pas d'alternatives ?

Les médias nous rabâchent les oreilles : il n'y aurait pas d'alternatives aux propositions du Rapport Moreau pour « sauver les retraites par répartition », il faudra combler le déficit des régimes de retraites plus important que prévu : 20 milliards d'euros à l'horizon 2020.

Tiens donc ! C'est le montant qui correspond à la somme attribuée sans contrepartie aux entreprises via le Crédit d'Impôt –Compétitivité-Emploi... Non content, le MEDEF ne veut pas mettre la main au portefeuille pour une hausse éventuelle des cotisations pour participer au financement du régime (ce serait aux seuls salariés et retraités d'y contribuer, tiens pardi !) mais continue de réclamer l'allongement de la durée de cotisation à 43 ans et le recul de l'âge légal de départ à la retraite à 63 ans dès 2020 !...

On ne va pas nous faire avaler que 20 milliards c'est si difficile à trouver quand on sait par ailleurs que les mesures qui devaient être prises pour lutter contre l'évasion fiscale ont fait pschitt !... selon diverses ONG, ce sont plus de 530 milliards d'euros que des entreprises françaises ont placé dans des paradis fiscaux ; il faut également relever la somme sous-estimée à 50 milliards d'euros minimum pour la fraude fiscale en France !...

Ne nous laissons pas abuser par tous ces médias et ces pseudo- spécialistes en économie qui ne font que véhiculer la pensée unique libérale.

Car si aggravation du déficit pour le financement des retraites il y a, elle est la conséquence directe des politiques d'austérité qui jettent la France et l'Europe dans une spirale récessif et entraînent une montée du chômage, et donc des déficits.

Les solutions alternatives existent ; en voici deux exemples :

- La part des retraité(e)s augmentant dans la population, il est nécessaire, à moins de vouloir les appauvrir, d'accompagner cette évolution en attribuant aux pensions une part plus grande de la richesse créée ; Il est ainsi possible de relever progressivement les cotisations patronales en baissant en parallèle les dividendes versés aux actionnaires (passés en 30 ans de 3 % à 9 % de la valeur ajoutée brute des sociétés non financières, sans justification économique). L'investissement productif ne serait pas touché et cette mesure n'aurait pas d'impact sur les prix. La sacro-sainte compétitivité des entreprises serait donc épargnée.

Le rapport du COR de décembre 2012 indique que l'augmentation du taux de cotisation pour équilibrer le système de retraites est de l'ordre de 2 % en 2020 : rien d'inaccessible mais cela suppose une meilleure répartition des richesses...

- L'activité des femmes constitue une voie supplémentaire pour améliorer le financement des retraites. Le taux d'activité des femmes est sensiblement inférieur à celui des hommes (84,2 % contre 94,8 %). De nombreuses femmes souhaiteraient travailler professionnellement mais y renoncent, ou se contentent d'un emploi à temps partiel, par manque de solution pour l'accueil des enfants ; il y a donc de larges marges de progrès pour réaliser l'égalité. Si l'activité des femmes rejoignait celle des hommes, l'effectif de population active serait supérieur d'environ 5 % (4,8 % en 2020, 4,9 % en 2030) à celui retenu par les projections actuelles qui ont négligé cette voie (?...). En première approximation, cette augmentation se traduirait, à taux égal de chômage, par un accroissement de même ampleur - près de 5 % - du volume des cotisations. A comparer aux besoins pour 2020 chiffrés à 2 % par le COR. ! Cet accroissement du taux d'activité des femmes serait bienvenue d'autant plus que des besoins collectifs nombreux restent à satisfaire et que des activités utiles correspondantes pourraient être créées. De même, supprimer les inégalités salariales entre les femmes et les hommes permettrait d'augmenter très sensiblement les recettes de cotisations.

Des solutions existent à condition de rompre avec les politiques actuelles et la logique d'un capitalisme prédateur. En finir avec l'austérité, relancer l'emploi par une réduction de temps de travail et une politique audacieuse d'investissement en matière sociale et écologique permettraient déjà de résoudre une bonne partie du problème.

Il nous faut nous emparer du débat sur les alternatives aux propositions gouvernementales et montrer que nous ne sommes pas dupes en nous mobilisant derrière les organisations syndicales unies ( FSU ; Solidaires ; FO ; CGT) .

# SNEP INFO REUNION - SNEP INFO REUNION.

ORGANIGRAMME SNEP				
SECRETAIRES ACADEMIQUES	Damien LAUDE	06 92 77 51 49	06 92 62 98 17	<a href="mailto:s3-reunion@snepfsu.net">s3-reunion@snepfsu.net</a>
	Catherine DURIEZ		06 92 70 08 11	<a href="mailto:s3-reunion@snepfsu.net">s3-reunion@snepfsu.net</a>
TRESORIER, RESPONSABLE SYNDICALISATION	Benoit CAQUELARD	02 62 30 90 07	06 92 51 03 70	<a href="mailto:t3-reunion@snepfsu.net">t3-reunion@snepfsu.net</a>
TRESORIERE ADJOINTE	Candice BILLY		06 92 80 55 61	<a href="mailto:candice_billy@hotmail.com">candice_billy@hotmail.com</a>
WEB et COM	Frédéric ROGER NOEL		06 92 23 30 55	<a href="mailto:frednoel.974@wanadoo.fr">frednoel.974@wanadoo.fr</a>
SECRETAIRES ACADEMIQUES ADJOINTS				
SECTEUR SUD	Jacques CHEVALIER		06 92 88 77 74	<a href="mailto:chevalier9474@gmail.com">chevalier9474@gmail.com</a>
SECTEUR EST	Mathieu PRUD'HOMME		06 92 14 30 37	<a href="mailto:matt.lydie@gmail.com">matt.lydie@gmail.com</a>
SECTEUR OUEST	Carole BESTAUX		06 92 14 30 08	<a href="mailto:carolebestaux@orange.fr">carolebestaux@orange.fr</a>
SECTEUR NORD	Jean Baptiste CHAISE		06 92 67 00 63	<a href="mailto:j.chaise@orange.fr">j.chaise@orange.fr</a>

SECTEUR CORPO				
MUTATIONS	Manuel SAINT-LU		06 92 91 23 50	<a href="mailto:manolos.ola@orange.fr">manolos.ola@orange.fr</a>
TZR	Damien LAUDE	06 92 77 51 49	06 92 62 98 17	<a href="mailto:s3-reunion@snepfsu.net">s3-reunion@snepfsu.net</a>
INSTALLATIONS SPORTIVES	Catherine DURIEZ		06 92 02 80 40	<a href="mailto:cath.duriez@wanadoo.fr">cath.duriez@wanadoo.fr</a>
PRECAIRES	Benoit CAQUELARD	02 62 30 90 07	06 92 51 03 70	<a href="mailto:t3-reunion@snepfsu.net">t3-reunion@snepfsu.net</a>
COMMISSION DE REFORME	Manuel SAINT-LU		06 92 91 23 50	<a href="mailto:manolos.ola@orange.fr">manolos.ola@orange.fr</a>
	Jean François PIDEBOIS		06 92 41 83 78	<a href="mailto:j-francois.pidebois@wanadoo.fr">j-francois.pidebois@wanadoo.fr</a>
UNSS	Jean Yves FERNANDEZ		06 92 68 40 44	<a href="mailto:jyfernandez@wanadoo.fr">jyfernandez@wanadoo.fr</a>
STAGIAIRES	Camille DEHAIS		06 92 51 54 68	<a href="mailto:camilledehais@hotmail.com">camilledehais@hotmail.com</a>
	Candice BILLY		06 92 80 55 61	<a href="mailto:candice_billy@hotmail.com">candice_billy@hotmail.com</a>

COMMISSAIRES PARITAIRES				
AGREGE TITULAIRE	PRUD HOMME Matthieu		06 92 14 30 37	<a href="mailto:matt.lydie@gmail.com">matt.lydie@gmail.com</a>
AGREGE SUPPLEANT	THIERRY Béatrice		06 92 64 08 10	<a href="mailto:bea.thierry@wanadoo.fr">bea.thierry@wanadoo.fr</a>
	DOARE Philippe		06 92 32 30 62	<a href="mailto:philippe.doare-@wanadoo.fr">philippe.doare-</a>
HCPEPS TITULAIRES	PERRIOL Agnès		06 92 88 77 74	<a href="mailto:agperriol@wanadoo.fr">agperriol@wanadoo.fr</a>
	BESTAUX Carole		06 92 14 30 08	<a href="mailto:carolebestaux@orange.fr">carolebestaux@orange.fr</a>
HCPEPS SUPPLEANTS	FERNANDEZ Jean Yves		06 92 68 40 44	<a href="mailto:jyfernandez@wanadoo.fr">jyfernandez@wanadoo.fr</a>
	PIDEBOIS Jean François		06 92 41 83 78	<a href="mailto:j-francois.pidebois@wanadoo.fr">j-francois.pidebois@wanadoo.fr</a>
P.EPS TITULAIRES	LAUDE Damien	06 92 77 51 49	06 92 62 98 17	<a href="mailto:s3-reunion@snepfsu.net">s3-reunion@snepfsu.net</a>
	SAINT LU Manu		06 92 91 23 50	<a href="mailto:manolos.ola@orange.fr">manolos.ola@orange.fr</a>
	CAQUELARD Benoit	02 62 30 90 07	06 92 51 03 70	<a href="mailto:rs-reunion@snepfsu.net">rs-reunion@snepfsu.net</a>
	CHEVALIER Jacques		06 92 70 74 48	<a href="mailto:chevalier9474@gmail.com">chevalier9474@gmail.com</a>
	DEHAIS Camille		06 92 51 54 68	<a href="mailto:camilledehais@hotmail.com">camilledehais@hotmail.com</a>
P.EPS SUPPLEANTS	BILLY Candice		06 92 80 55 61	<a href="mailto:candice_billy@hotmail.com">candice_billy@hotmail.com</a>
	HESS Fabienne		06 92 86 99 36	<a href="mailto:fabienne.hess@orange.fr">fabienne.hess@orange.fr</a>
	VAZQUEZ Raphael		06 92 36 86 38	<a href="mailto:anne.rafael@wanadoo.fr">anne.rafael@wanadoo.fr</a>
	LEVASSEUR Laurence		06 92 95 28 08	<a href="mailto:lolo.jm@wanadoo.fr">lolo.jm@wanadoo.fr</a>
	DARNAND Lynda		06 92 03 30 57	<a href="mailto:darnand-lynda@hotmail.fr">darnand-lynda@hotmail.fr</a>